

font pour protéger notre pays contre ce terrible mal.

Le Canada a pris sa place dans les grandes conférences internationales qui ont eu lieu en Europe, et nos représentants ont fait preuve d'une culture et d'une science égales à celles des ambassadeurs des autres nations. Nous avons fait un pas important vers notre autonomie en signant nous-mêmes pour le Canada des traités avec le gouvernement des Etats-Unis et on annonce que dans quelques jours, le Canada sera officiellement représenté à Washington par un diplomate qui sera choisi parmi les membres de cette Chambre, un homme qui a joué un rôle des plus distingués dans notre monde politique. La mission de nos hommes d'Etat est de se joindre à ceux qui veulent éloigner le spectre hideux de la guerre et faire régner la paix pour le progrès et le bonheur de l'humanité.

L'honorable G.-D. ROBERSON: Messieurs, on me permettra de féliciter nos honorables collègues qui ont respectivement proposé et appuyé cette adresse des remarques très intéressantes qu'ils nous ont présentés, ainsi que des renseignements très instructifs qu'ils nous ont fournis. Je commenterai surtout le discours de l'honorable sénateur de Moncton (l'hon. M. Robinson), car je dois avouer que je n'ai pas pu comprendre celui que notre autre honorable collègue (l'hon. M. Tessier) a prononcé dans sa langue et je le prie de bien vouloir me pardonner si, faute d'avoir pu comprendre, je n'y fais pas allusion.

L'honorable sénateur de Moncton que nous sommes enchantés d'avoir entendu pour la première fois dans un long discours, est un homme qui s'est beaucoup distingué dans sa province et je suis sûr qu'il fera honneur à cette assemblée. Je n'ai pas besoin de parler de notre honorable collègue qui a appuyé la motion, car nous connaissons si bien son expérience et son talent que nous l'écoutons toujours avec plaisir.

J'ai admiré la franchise et l'impartialité avec laquelle l'honorable sénateur de Moncton nous a signalé cette première partie du discours du trône où il est dit que la situation économique universelle s'était améliorée durant l'année passée. Puis il nous a assuré que le Gouvernement canadien n'en revendiquait pas le mérite. Voilà qui est franc. Aussitôt après cela, il y a une autre phrase dans le premier paragraphe du discours du trône que mon honorable collègue approuve, mais qui, tout en étant vraie, n'implique pas, d'après moi, tout l'encouragement qu'on pourrait en déduire. Il est dit que l'année 1924 a été une année de progrès notable pour le Canada et que nos exportations ont dépassé nos importations de 260 millions de dollars.

Mon honorable collègue a peut-être oublié que cette situation satisfaisante provient de ce que nos importations, en 1924, ont baissé de 907 à 812 millions, soit une différence de 85 millions de dollars, ce qui automatiquement augmente la marge entre exportations et importations. Il suit donc que si nos importations—ce qui veut dire la faculté pour nos gens d'acheter de leurs voisins à l'étranger—continuent à baisser de 95 à 100 millions tous les ans, on dira probablement encore, même si nos exportations n'augmentent pas, que la situation s'améliore sensiblement. C'est pourquoi je fais des réserves à sa déclaration disant que l'excédent des exportations sur les importations est un signe de prospérité.

J'aurai l'occasion plus tard de parler de notre convalescence commerciale et aussi de la convalescence de nos chemins de fer à laquelle mon honorable collègue a fait allusion. Je peux être d'accord avec lui pour dire que le char de l'Etat a peut-être eu un voyage aussi mouvementé depuis dix ans que depuis les trois dernières années. Mais on se rappelle qu'il y a un an, peut-être moins, ceux qui le conduisaient chantaient la gloire du libre-échange et la mort de la protection. Nous allions avoir la route plus libre, échanger plus librement nos produits avec les autres nations. Mais les espoirs qu'éprouvait le peuple et qu'il avait le droit d'éprouver, ne se sont pas tout à fait réalisés. Bien qu'il y ait eu tendance à un échange commercial plus libre à cause d'une réduction du tarif douanier, destinée, comme le disait le Gouvernement, à faciliter le commerce international et à réduire le coût de l'existence, cette politique n'a pas donné, j'en suis sûr, les résultats que le Gouvernement en attendait. Avant que le Parlement se réunisse, cette année, le premier ministre a annoncé au public que, maintenant, il allait attendre un peu pour voir si oui ou non l'essai d'un plus libre échange et de la réduction du tarif allait réussir avant de remanier de nouveau les droits de douane. A tout juge impartial, cela indique qu'il ne s'agissait que d'une expérience et que le Gouvernement lui-même n'est pas sûr si elle a réussi ou non. Donc on n'a pas l'intention, cette année, de continuer l'expérience; le Gouvernement se propose plutôt de suivre une autre voie, et, changeant de mission, d'essayer de modifier les taux de transport maritime.

Le discours du trône dit: "L'année 1924 a été une période de progrès notable." Tâchons de réfléchir pour voir au juste quel a été ce progrès. Quand on parle de progrès national, surtout dans un jeune pays comme le nôtre, on pense évidemment à l'expansion du commerce extérieur, à l'augmentation des rendements de toutes sortes, à l'augmentation du revenu public, à un meilleur équilibre entre les recettes